

La Professionnalisation de l'Enseignement Primaire : Entre le renouveau de l'école et la dissonance

Mecherbet Ali
Université de Tlemcen

Résumé :

L'école fondamentale a été engagée, par les responsables de l'éducation nationale, sur la voie de la professionnalisation pour de nombreuses raisons. La réussite de cette action reste cependant liée à l'attitude des enseignants à son égard. L'enquête, entreprise à Tlemcen auprès de la population des professeurs d'école, nous a révélé l'existence de trois définitions essentielles du travail pédagogique : une représentation conformiste du travail, la dénégation du statut de professeur d'école, et l'engagement de certains enseignants dans la professionnalisation pour réformer à terme l'école fondamentale. Les deux premières représentations du travail sont dominantes parmi les enseignants et nous incitent à croire que la professionnalisation, dix ans après son institutionnalisation, sera une mesure administrative et formelle sans portée pédagogique novatrice

ملخص :

توجه المدرسة الاساسية الجزائرية منذ 1994 في طريق التمهين بغية اصلاحها. نجاح هذه العملية مربوط بموقف الاساتذة اتجاهها. للاطلاع على ذلك قمنا ببحث ميداني في تلمسان. أظهرت الدراسة وجود ثلاثة تمثيلات للعمل التربوي: تصور تقليدي يتنافى مع روح الاصلاح، تصور ينفي المكانة المهنية الموكولة للاساتذة في ظل الاصلاح و تصور يعبر عن الاستلزام بإنجاح الاصلاح. يهيمن التصور الاول و الثاني بالأغلبية على الاساتذة، الشيء الذي يدفعنا الى الاعتقاد ان هذا الاصلاح قرار اداري فاقد للبعد التربوي.

1. Introduction :

L'enseignement fondamental en Algérie connaît depuis les deux dernières années des changements visant à améliorer le rendement de l'école pour la mettre au niveau des exigences du contexte national et international.

Les changements introduits, graduellement et avec pragmatisme, touchent à la fois la structure de l'enseignement en place et son contenu. Nous en rappellerons les plus importantes :

- Rétablissement de l'organisation scolaire d'avant la réforme de 1976 par la séparation de l'enseignement primaire et moyen auparavant confondus entre une seule structure.
- Institutionnalisation de l'enseignement de la langue française dès la deuxième année de l'enseignement primaire.
- Remplacement de la méthode pédagogique dite des « objectifs » par une nouvelle méthode pédagogique dite des « compétences ».
- Libéralisation de l'édition du livre scolaire dorénavant ouverte au secteur privé.

Le succès de ces mesures dépendra de toute évidence des moyens matériels mobilisés et l'engagement des différents acteurs sociaux dont les enseignants représentent l'élément humain le plus déterminant. Le corps des enseignants a lui aussi été destinataire d'un changement opéré il y a de cela ...dix ans. En effet depuis la rentrée scolaire 1994/95 le ministère de l'éducation nationale exige des candidats à l'emploi d'instituteur de justifier leur prétention au poste par une licence de l'enseignement supérieur ; en échange de cela ils sont recrutés au titre de professeurs certifiés et non plus d'instituteurs de l'école fondamentale. Aujourd'hui donc l'enseignement primaire renferme en son sein deux catégories principales d'enseignants :

- Les professeurs certifiés de l'école fondamentale (PCEF) recrutés depuis la rentrée scolaire 1994/95. Ils sont au sommet de l'échelle professionnelle tant du point de vue du salaire que du titre administratif. Les sujets appartenant à cette catégorie ont dans le meilleur des cas dix ans d'ancienneté et représentent une catégorie encore minoritaire par le nombre.
- Les Instituteurs de l'école fondamentale titulaires du niveau de la classe de terminale de l'enseignement secondaire et formés pour la plupart d'entre eux dans les instituts technologiques de l'éducation. Ils constituent la catégorie dominante par leur nombre et la plupart d'entre d'eux justifient d'une ancienneté nettement plus grande que les professeurs d'école. Les instituteurs sont appelés à « disparaître » dans un proche avenir en tant que catégorie professionnelle.

A première vue cette différence suscite des réactions car on ne peut manquer de s'interroger sur les effets de cette différence : ne risque-t-

elle pas de générer des prises en charge différentes du même projet institutionnel de changement ? La question est intéressante mais elle ne constitue pas notre souci de recherche. ⁽¹⁾

2 - Problématique et questions de recherche

Notre préoccupation de recherche porte plutôt sur les chances de réussite de cette mesure qui renvoie en arrière plan à un projet et à un enjeu pédagogique plus important : la professionnalisation de l'école.

En effet le relèvement du niveau d'instruction des enseignants du primaire cherche à concrétiser une hypothèse de la sociologie des professions ⁽²⁾ qui pense faire de l'enseignement primaire un travail professionnel. L'action pédagogique doit reposer sur un socle de savoirs puisés dans des disciplines scientifiques particulièrement la psychologie et la communication.

Nous résumerons cette représentation de la professionnalisation de l'enseignement par la définition qu'en donne Vincent Lang : « La professionnalisation renvoie tout à la fois à la sphère de la pratique, à des compétences issues de champs variés, à l'image d'un métier en gestation : on passe donc d'une définition instrumentale de la profession à une approche que l'on pourrait qualifier de "communicationnelle" portant sur les représentations de l'identité sociale et professionnelle » ⁽³⁾

(1) Elle ne manque pas cependant d'évoquer en nous la préoccupation de M. Haddab qui a mis en évidence, il y a de cela plus de vingt ans, comment la diversité des origines et des représentations sociales des différentes catégories d'enseignants du primaire en Algérie après l'indépendance, produisait une contradiction vis-à-vis de la fonction première de l'école qui est d'homogénéiser la culture du groupe social par les pratiques pédagogiques. Voir à ce propos son ouvrage : Education et changements socioculturels. Les moniteurs de l'enseignement élémentaire en Algérie. OPU. Alger. 1979.

(2) A ce sujet Raymond Bourdoncle nous offre à lire une synthèse de cette question dans une série de publications :

- La professionnalisation des enseignants. Analyses sociologiques anglaises et américaines. Revue française de Pédagogie. N° 94. 1991.
- La professionnalisation des enseignants : Les limites d'un mythe. Revue française de Pédagogie. N° 105. 1993.
- Savoir professionnel et formation des enseignants. Une typologie sociologique. In SPIRALE - Revue de la Recherche en Education. N° 13. 1994.

(3) Sur cette question nous renvoyons à l'analyse de J.M.CHAPOULIE. La compétence pédagogique des professeurs comme enjeu de conflits. In Les transformations du système éducatif. HENRIOT VAN ZANTEN. A & PLAISANCE. E & SIROTA.. Edition L'Harmattan

La professionnalisation repose sur la « compétence » et produit une identité qui conduit les acteurs à partager des valeurs communes. Cependant ce schéma, que nous présentons avec succinct, reste tributaire du fait que le diplôme universitaire ne garantit pas à lui seul la professionnalité de l'enseignant dont il faut prendre en charge la préparation pédagogique. Pour cette raison un pays comme la France a mis en place des instituts universitaires de formation des maîtres. Les IUFM sont des établissements d'enseignement supérieur chargés d'unifier la formation des maîtres et de la professionnaliser par une « articulation entre l'acquisition de connaissances disciplinaires et théoriques du meilleur niveau et l'exercice effectif de la relation d'enseignement ainsi que l'apprentissage de méthodologies qui la rendent efficiente » selon les termes du rapport Perretti à l'origine de cette réforme.⁽⁴⁾

Cet exemple nous permet de constater que l'expérience algérienne souffre d'un réductionnisme car la professionnalisation de l'enseignement fondamental a été entreprise sans les structures d'accompagnement nécessaires. Les responsables se satisfont jusqu'à présent du « niveau académique » des professeurs d'école pour obtenir un exercice pédagogique de qualité.⁵ Mais est-ce là aussi le point de vue des professeurs d'école ? Pour répondre à cette question nous avons entrepris une enquête qui a touché tous les professeurs certifiés exerçant dans neuf sous circonscriptions académiques de la zone nord ouest de la wilaya de Tlemcen.

Dès les premiers contacts avec nos sujets nous avons été frappé par la grande diversité des diplômes universitaires des professeurs et qui se distribuent sur treize spécialités universitaires : Lettres et culture Arabe, français, Anglais, Sociologie, Psychologie, Sciences économiques et commerciales, Philosophie, Histoire, Mathématiques et les diplômes d'études supérieures tels que Physique, Mathématiques Biologie et Ecologie. Cette observation de l'échantillon a forcément suscité en nous des interrogations. La première étant de comprendre les raisons qui ont amené des diplômés universitaires à faire un choix professionnel sans rapport avec leur qualification. La deuxième interrogation est de déterminer si ces sujets ont les motivations nécessaires pour concrétiser véritablement la « professionnalisation » de l'école fondamentale. La troisième interrogation porte sur le fait de savoir si les professeurs d'école ont une même définition de leur travail.

(4) Cité par JC. Eicher. Les IUFM : réforme majeure de la formation des maîtres en France. In Actes du colloque international : L'école algérienne au miroir des interactions pédagogiques et sociales de ses maîtres. Tlemcen. Octobre 2002. p 94.

(5) Hedouas Abdelmajid, Directeur de la formation au Ministère de l'éducation nationale : « La formation des enseignants : cap sur la qualité. » In L'Ecole Demain. Revue de l'éducation nationale. Mai-juin.2000. p11.

3 - La population d'enquête et les instruments de la recherche

Notre population d'enquête se compose de 147 sujets répartis entre 92 femmes et 55 hommes. Cette distribution (62.58% de femmes contre 37.41% d'hommes) reflète la tendance à la féminisation prévalant à l'échelle de la population des enseignants du fondamental dans la wilaya de Tlemcen et qui est de l'ordre de six (06) femmes pour quatre (04) hommes.

Nous avons attribué au sexe le statut de variable explicative au même titre d'ailleurs que le diplôme des sujets. Le sexe a deux modalités : Hommes Femmes. Nous avons par contre regroupé les treize diplômes selon la branche universitaire mère pour obtenir quatre modalités à savoir : Lettres et culture Arabe (DLA), Sciences exactes (DSE), Langues étrangères (DLE), Sciences sociales (DSS).

Les professeurs diplômés de Lettres et Culture Arabe représentent 70.74% de notre échantillon et le reste de l'échantillon comprenant les professeurs diplômés de Sciences exactes, sciences sociales et Langues étrangères représente 22.44% de la population totale.

Sexe	Hommes	Femmes	Total
Diplômes			
DLCA	38	66	104
DSS	7	8	15
DES	6	9	15
DLE	4	9	13
Total	55	92	147

Tableau 1: répartition des professeurs selon le sexe et le diplôme

Nous avons administré aux sujets un questionnaire d'opinions suivi d'une invitation faite aux sujets à rédiger un texte libre sur leur profession. Précisons que le texte libre qui est une situation de simulation, invite nos sujets à répondre à la question suivante : « Un jeune candidat à l'emploi de professeur d'école vous demande de lui présenter votre métier. A partir de votre expérience personnelle, quelle analyse feriez-vous de votre travail pour lui répondre ? » ⁽⁶⁾

(6) Nous faisons l'emprunt de cette procédure méthodologique à Boubekeur Farid qui la justifie par le fait qu'elle présente l'avantage d'éloigner le « risque d'obtenir des fantasmes et nous (au chercheur) fournit au moins ce que les enseignants croient légitimes de faire ». In Représentations et pratiques pédagogiques des enseignants à l'égard de l'échec scolaire. Thèse de 3^e cycle. Université de Strasbourg. 1984. p 69.

4- Les motivations du choix du professorat

de toutes les réponses d'où le fait que le total des réponses dépasse le nombre des sujets. Les raisons sont les suivantes :

- Amour des enfants (18.57%)
- Le statut de professeur (12.25%)
- Profiter des vacances et du temps libre (03.95%)
- Avoir un salaire (08.69%)
- Former des générations (37.54%)
- Eviter le chômage (12.25%)
- Influence familiale (03.16 %)
- Autres raisons (03.55%)

Les raisons invoquées peuvent être regroupées en deux rubriques car elles renvoient les motivations à deux intérêts majeurs : un intérêt pédagogique centré sur l'enfant (les raisons 1 et 5), et un intérêt socio-économique (raisons 2, 3, 4 et 6). Nous avons abandonné les raisons 7 et 8 en raison de leur faible occurrence et le peu d'incidences qu'elles ont sur l'interprétation des résultats. La répartition des réponses montre alors que l'argument pédagogique est de l'ordre de 60.16%. Il est important mais il n'est conforme à notre avis au regard de la nature relationnelle de cette profession. Dans cette situation ce sont les réponses restantes qui nous interpellent : 40% des sujets ont choisi cette profession pour échapper au chômage et améliorer leur situation matérielle. Ces données reflètent aussi à notre avis le rôle du diplôme dans les réponses des sujets. La lecture des réponses selon la nature du diplôme des individus permet de constater que :

- Plus de la moitié des professeurs diplômés de Sciences exactes (63.15%) déclare avoir choisi l'enseignement pour un intérêt matériel contre seulement 36.84% l'ayant fait pour un intérêt qui fonde l'essence même du métier.
- Presque la même tendance est observée chez les professeurs diplômés de Langue Etrangère : soit 57.14% contre 42.85%
- Cette tendance s'inverse dans le cas des diplômés en Sciences sociales dont 72.22% parmi eux déclarent avoir choisi le professorat pour des raisons pédagogiques contre 27.77% qui déclarent l'avoir fait pour des considérations matérielles.
- Le même cas de figure s'observe chez les diplômés en Lettres et Culture arabe. Ils sont 63.12% d'entre eux à avoir choisi le professorat pour des considérations pédagogiques contre 36.87% d'entre eux à avoir privilégier les raisons matérielles.
-

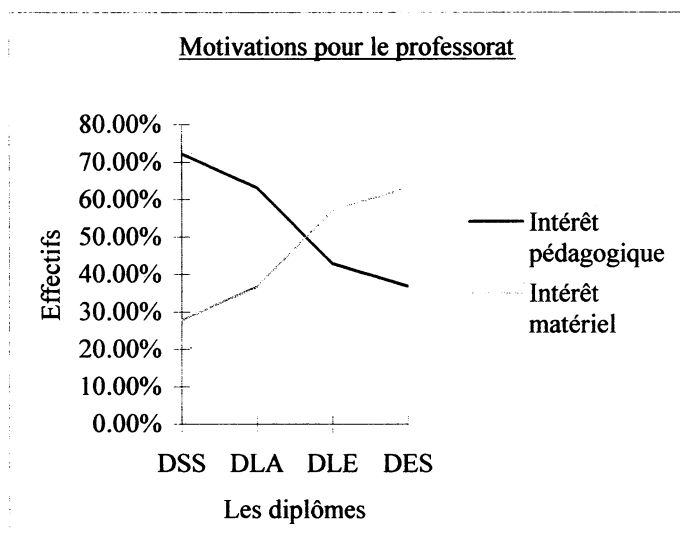


Figure 1 : Motivations pour le professorat

Les chiffres obtenus permettent de conclure que les diplômés de Lettres Arabes sont dans l'ensemble en harmonie avec la fonction de professeur même s'il y a parmi eux une petite proportion d'insatisfaits. Par contre le reste des sujets semblent avoir choisi cette profession en raison du chômage ou comme un pis - aller. Ces sujets sont manifestement engagés dans un emploi « inférieur » à leurs possibilités et à leurs ambitions. Que pensent-ils au juste de la certification ? Sont convaincus de la nécessité d'avoir un diplôme pour enseigner à l'école fondamentale ?

5- Le diplôme universitaire : une condition à la profession-nalisation de l'école ?

« La profession de PCEF, à l'école fondamentale et particulièrement dans le niveau primaire est un fait dénué de toute logique et dont leur deux termes sont absolument contradictoires : le niveau supérieur de ce professeur ne peut s'accommoder avec le niveau de l'enseignement primaire. S'ajoute à cela l'impréparation pédagogique de cet enseignant qui n'est pas sorti d'établissements spécialisés de formation pédagogique comme les ITE ou les Ecoles normales. Il est impératif que les responsables prennent en considération cette réalité et y remédient par des mesures comme le fait de confier aux professeurs l'enseignement de matières conformes à leur spécialité et prendre en charge leur formation pédagogique. » C'est là le témoignage d'un enseignant âgé de 34 ans diplômé de physique de l'université de Tlemcen en 1996 et qui a vécu les effets négatifs du chômage pendant six ans.

A la question suivante « Croyez –vous que le diplôme universitaire soit une condition nécessaire pour exercer à l'école fondamentale ? » les sujets sont plutôt défavorables à cette réforme du statut de l'enseignant du primaire.

Réponses Sujets	Profitable à l'école	Un choix politique	Mimétisme de l'occident	Non profitable à l'école	Autres réponses	Total
FLA	44	38	7	5	0	94
FLE	5	3	1	1	0	10
FSE	6	7	1	1	0	15
FSS	5	7	0	1	0	13
HLA	30	16	6	0	3	55
HLE	4	3	0	1	1	9
HSE	5	2	1	2	0	10
HSS	2	5	0	0	0	7
Total	101	81	16	11	4	213
	47.41%	38.02%	7.51%	5.16%	1.87%	100%

Tableau 2 : L'appréciation de la certification par les professeurs

Moins de la moitié des professeurs (47.17%)) se déclare convaincue par le rôle que peut jouer le diplômé universitaire dans l'amélioration de l'état de l'école algérienne.

Les réponses 2&3 mettent en évidence que la même proportion de professeurs évaluent la professionnalisation de l'école comme une décision purement politique. C'est là une conséquence logique des effets du discours officiel qui a constamment privilégié le discours politique au détriment des considérations pédagogiques. Peut on penser alors que ces enseignants ont une ambition socioprofessionnelle plus grande ? Nous avons alors posé aux sujets une question relative à leur ambition socioprofessionnelle future.

Les réponses oscillent entre l'ambition de devenir plus tard au moins Directeur d'école et au mieux professeur de lycée. Il est important de relever que les sujets n'envisagent pas leur avenir en dehors de l'enseignement. Ce comportement ne peut s'expliquer, selon nous, que par la dure expérience du chômage par laquelle tous les individus sont passés à leur sortie de l'université. Nous pouvons relever à travers le tableau quelques constats :

Réponses Sujets	Directeur d'école	Conseiller pédagogique	Inspecteur du fondamental	Professeur de Lycée	Professeur Du Moyen	Professeur a L'université	Total
FLA	12	2	9	20	17	8	68
FLE	0	1	0	5	2	0	8

FSS	2	1	0	3	3	2	11
FSE	0	1	1	5	2	0	9
HLA	9	5	14	10	11	2	51
HLE	0	0	2	2	2	1	7
HSS	0	2	0	2	3	2	9
HSE	0	0	3	3	3	1	10
Total	23	12	29	50	43	16	173
	13.29%	6.93%	16.76%	28.90%	24.85%	9.24%	

Tableau 3 : Le projet d'avenir des professeurs

- Le premier est que les réponses des professeurs expriment vraiment un sentiment de frustration généré par leur statut de professeur d'école. En effet aucun d'entre eux n'a évoqué le fait de rester attaché à son poste actuel. Tous les sujets projettent de changer de catégorie comme occuper un poste de responsabilité (Directeur d'école, Conseiller pédagogique et inspecteur de l'enseignement fondamental) plus confortable par l'autorité qu'il leur octroie.

Le deuxième constat est le cas de tous ceux qui manifestent leur attachement à la valorisation de leur diplôme puisqu'ils projettent d'enseigner au lycée sinon au moins au collège. Ces professeurs vivent mal le dénivellement que leur fait vivre le professorat. En faisant le projet de rejoindre plus tard ces deux structures de l'enseignement ils pensent se mettre au niveau de leur qualification réelle. Ce choix réalise pour eux un état d'équilibre plus équitable comparativement à leur situation actuelle. Cette ambition peut être considérée comme de niveau moyen par rapport à la précédente et la suivante.

- Il y a enfin une troisième catégorie de professeurs qui subsument toutes les contradictions (institutionnelle, sociale, prestige..) de leur situation et exprime une attitude de rupture avec leur situation présente : ils ont l'ambition de devenir professeurs à l'université. Cette ambition est irréaliste, seulement en apparence, car une appréciable proportion de leurs anciens enseignants à l'université a pu réaliser cet objectif (grâce à un système de passerelles institutionnelles et de facilités dues au laxisme) et représenter pour eux un modèle à atteindre.

Ces données nous conduisent à regarder la représentation du métier prévalant chez les sujets. L'importance de cette question tient à sa valeur prédictive. Autrement dit selon que la représentation aille dans un sens favorable ou défavorable nous pourrions anticiper sur l'avenir de l'école et les chances de sa professionnalisation. Nous allons donc à travers ce dernier point de présenter les résultats relatifs au texte libre écrit par les enseignants et dans lequel ils définissaient la fonction du professorat à un public de candidats virtuels aspirant à intégrer cette profession.

6- Trois définitions du métier et des pratiques professionnelles

Pour cerner la définition du travail nous avons invité les professeurs écrire des textes dont nous avons analysé les contenus. Les textes recueillis sont de niveau inégal car certains sont plus construits et plus consistants que d'autres plutôt laconiques et écrits sur un mode télégraphique. Quand au style la plupart sont simples et accessibles du point de vue de la langue. Quelques uns sont par contre de véritables « poèmes » pleins de métaphores et d'allusions. Ce sont des textes qui nous ont posé d'énormes difficultés car ils ne vont pas directement au but et usent de détours.

Quoiqu'il en soit la morphologie des textes témoigne du vécu des sujets. Un texte long exprime le plus souvent l'implication, parfois forte, des sujets et livre une analyse objective du métier. Les textes télégraphiques correspondent le plus souvent à un désintérêt des sujets à l'égard du travail. Pour ce qui est des contenus, nous avons observé qu'ils allaient dans deux directions dominantes : certains textes se contentent de décrire les rôles professionnels alors que d'autres sont à caractère réflexif et se prennent pour objet d'écriture.

Nous avons procédé au repérage des thèmes les plus récurrents que nous avons rangé dans des rubriques. Ces dernières ont été regroupées dans des catégories en mesure de discriminer les réponses des professeurs. Nous avons pris comme critère essentiel de classification le destinataire et le bénéficiaire de la description du métier faite par les sujets. Ce travail a abouti à dresser dix rubriques recensées touchant à tous les composants de la vie scolaire. Voici un exposé de ces rubriques avec les énoncés qui les sous-tendent :

- L'éducation des enfants : dans cette rubrique les professeurs décrivent des actions et des tâches professionnelles qui renvoient à l'éducation et à l'instruction des élèves. Qu'ils décrivent la tâche de l'enseignant ou sa finalité, les énoncés rangés dans cette rubrique sont pleins de référence à la morale et à la religion comme : « former un homme droit », « éduquer et instruire les enfants comme il se doit », « donner aux élèves une bonne éducation morale pour qu'ils soient des citoyens exemplaires ».
- Les effets sociaux de l'éducation : cette rubrique comprend des énoncés centrés sur les conséquences sociales de l'éducation et s'expriment par les énoncés suivants : « former des hommes capables de contribuer à l'édification du pays », « former les générations de demain », « permettre à l'enfant de s'épanouir et de développer sa personnalité ».

- Le développement et l'épanouissement de l'élève : cette rubrique comprend des énoncés qui profitent à l'enfant lui même : « préparer l'enfant à l'avenir », « former des êtres ne comptant que sur eux-mêmes ».
- les rôles professionnels majeurs de l'enseignant : cette rubrique comprend des énoncés dont le professeur est destinataire de ses propres actions. Dans cette rubrique les sujets énumèrent les qualités requises à l'exercice de la profession : « mon devoir consiste à préparer mes leçons, corriger les devoirs et évaluer les élèves », « mon travail consiste à appliquer les instructions ministérielles », « le professeur doit jouir de qualités morales élevées », « le professeur doit avoir une grande conscience pour accomplir ce travail », « mon rôle est de créer en classe un climat favorable aux enfants », « mon devoir est de prendre part à la formation continue ».
- La perception sociale du métier : cette rubrique comprend des énoncés mettant en évidence les aspects matériels et symboliques du travail par les énoncés suivants : « Nous sommes mal payés par rapport à notre diplôme », « l'enseignant est mal vu par les gens », « le métier de professeur est noble », « l'enseignant cherche sa reconnaissance auprès de Dieu et pas des hommes », « l'enseignant a failli être un prophète ».
- Les conditions de l'exercice professoral : Certains enseignants définissent leur profession en revenant aux conditions matérielles et psychologiques. Les énoncés suivants composent cette rubrique : « Le métier est pénible », « Nous avons trop de charges pédagogiques », « le volume horaire est exorbitant », « nous manquons de beaucoup de moyens », « les conditions de travail sont déplorables », « les élèves ne sont pas motivés pour apprendre ».
- L'inégalité de la qualification du professeur avec le travail accompli : cette rubrique comprend des énoncés mettant en évidence le dénivellement entre le niveau élevé du professeur et le travail accompli. Les énoncés suivants fondent cette rubrique : « nos capacités ne sont pas conformes à notre travail », « je suis mathématicien de formation et j'enseigne l'arabe », « je voudrais enseigner au moins dans un collège », « nous manquons de formation pédagogique pour être à la hauteur », « ce travail est fait pour des instituteurs », « nous manquons d'expérience ».
- Les effets du professorat sur le développement de l'école : des professeurs évoquent leurs rôles et les effets positifs qu'ils peuvent procurer à l'école elle-même : « mon travail est de contribuer avec mes collègues à dépasser la crise de l'école algérienne », « le PCEF a une grande motivation et doit s'impliquer dans son travail et en dehors de

l'école », « le professeur doit s'adapter à toutes les situations pour préserver son travail », « le professeur doit chercher les ressources capables d'améliorer son rendement sans attendre l'administration »

- L'effort et l'innovation pédagogiques : cette rubrique renferme des descriptions allant dans le sens du changement pédagogique que peut réaliser le professeur. Les énoncés exprimant cette attitude sont les suivants : « par sa formation le professeur est capable d'introduire les technologies nouvelles dans son travail », « le professeur doit appliquer les réformes scolaires dans sa classe », « je dois me documenter pour améliorer mon travail », « le travail scolaire consiste à faire participer l'élève au processus d'apprentissage », « je cherche toujours à confronter mes points de vue avec mes collègues pour améliorer mon travail », « le professeur doit tirer profit de l'expérience des instituteurs »
- Les relations au travail : certains sujets évoquent la question des relations professionnelles jugées importantes dans leur définition du métier. Le plus souvent ces professeurs évoquent la nécessité d'avoir de bonnes relations avec leurs collègues et l'administration. Les énoncés suivants composent cette rubrique : « j'ai de bons rapports avec mes collègues et mon directeur d'école » « loin de moi l'idée de mépriser mes collègues instituteurs qui ont une longue expérience et un grand savoir-faire », « je travaille selon les conseils de mon directeur et des inspecteurs », « je me sens bien ici car mes rapports avec mon environnement sont excellents »
- Toutes ces rubriques ont été regroupées dans des catégories de définitions du métier, en fonction des finalités assignées au travail et des effets qu'ils peuvent produire sur l'institution éducative et ses acteurs.
- Le regroupement des rubriques aboutit à trois représentations majeures du travail et qui sont comme suit :
 - le professorat un travail classique : Le choix de cette appellation tient au fait que les rubriques (1 à 4) rangées dans cette catégorie nous livrent une définition du travail souvent conçu comme une mission éducative axée sur l'inculcation morale et les effets sociaux d'une telle mission sur les élèves et la société. L'action du professeur est dénuée d'innovation ou de changement et nullement portée sur les questions pédagogiques comme l'apprentissage en lui-même. Il se dégage dans cette définition une représentation conformiste du travail tel que nous le connaissons chez les instituteurs. Le conformisme est aussi l'alignement du professeur sur l'ordre établi sans chercher à le modifier. Cette

représentation du travail peut être synthétisée par la représentation suivante :

Conformisme —————> Statut - quo —————> Mission traditionnelle

- La dénégation du statut du professeur : Cette catégorie est produite par l'attitude réflexive des sujets qui prennent leur propre condition pour objet de définition. Plusieurs arguments alimentent cette définition dont la question du décalage entre le niveau de l'enseignement et le travail reste la plus importante. Les conditions matérielles et pédagogiques viennent aussi renforcer cette représentation. Il y a enfin la perception sociale du métier que les sujets pensent qu'elle est dévalorisante et qui renforce aussi cette représentation. Nous avons appelé cette définition du travail de professeur la dénégation du statut. Cette catégorie comprend les rubriques 5, 6 et 7. Nous pouvons schématiser la dénégation du statut comme suit :

Dénégation du statut —————> Hostilité —————> désengagement

- L'engagement du professeur : Cette dénomination représente la troisième définition du métier qui traduit l'engagement de ses auteurs à faire sortir l'école de son état « de crise ». Cette représentation positivise le statut du professeur et valorise le diplôme universitaire qu'elle juge capable d'aider le professeur à entreprendre une action salubre sur l'école. Les rubriques 8,9 et 10 composent cette représentation et privilégient l'esprit d'initiative du professeur. Cette définition est résolument positive en faveur de la professionnalisation. Elle se dessine comme suit :

Engagement —————> renouveau de l'école —————> Professionnalisation

La répartition des réponses des sujets selon les diplômes fait ressortir dans l'ensemble une représentation du travail très peu portée sur l'engagement des professeurs à l'égard de l'école et du projet de réforme mis en place.

En effet la définition du métier dominante (53.06%) est celle du conformisme qui exprime le contentement des professeurs à reproduire la « mission traditionnelle » de l'école qui est d'inculquer une éducation morale et l'instruction. Cette attitude reste attachée aux déterminants religieux qui transcendent le travail de l'enseignant. Elle néglige par ailleurs les aspects purement pédagogiques.

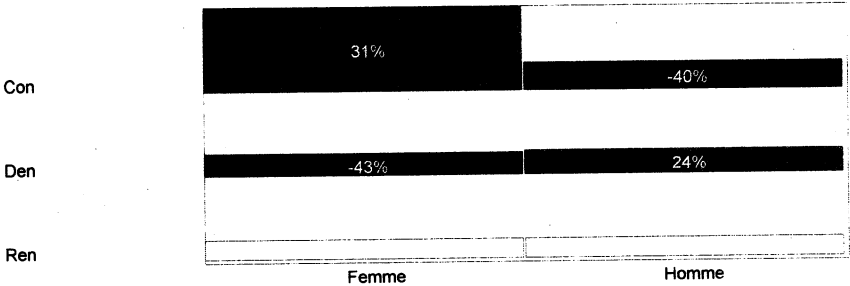
Les chances de voir l'école se professionnaliser sont aussi réduites car seule une faible partie des professeurs (19.72%) développe un discours d'engagement pour entreprendre la rénovation de l'école. Cette attitude est la seule qui porte sur les questions pédagogiques et traduit un esprit d'initiative des sujets pour produire un effet positif profitable à la fois à l'enfant et à l'école. Une proportion (18.36) des professeurs égale à la précédente affiche par contre une hostilité manifeste à l'égard de leur statut. Cette attitude évacue tous les aspects pédagogiques et exprime un refus de la condition de professeur.

Pour déterminer avec exactitude la répartition des réponses nous avons effectué une analyse factorielle des réponses des sujets en privilégiant les variables du diplôme et du sexe corrélées avec la représentation du travail. Les résultats obtenus sont dans la ligne de la constatation empirique faite plus haut, à savoir que la représentation conformiste du travail du professeur d'école est la plus expressive et la plus indiscutable. En effet l'analyse statistique met en évidence une signification entre le sexe, le diplôme et la représentation conformiste du travail.

Sexe Représentation	Femme	Homme	TOTAL
Con	67.1	39.6	57.1
Den	17.6	33.3	23.3
Ren	15.3	27.1	19.5
TOTAL	100.0	100.0	100.0

Tableau 4: Liaison sexe, et définition du travail
Khi2=9.47 ddl=2 p=0.009 (Très significatif)

A partir des résultats du tableau 4 nous obtenons la représentation suivante en plan des données. Elle nous permet de voir une attraction importante entre d'une part la modalité femme et la définition « conformisme au travail » (P.E.M= 31%) et une répulsion de la modalité femme avec la définition « dénégaration du statut et rénovation de l'école ». De même, nous remarquons en ce qui concerne les hommes une attraction avec la modalité dénégaration du statut du professorat (P.E.M= 24%) ainsi qu'une répulsion à l'égard de l'organisation scolaire (P.E.M = -40)



Le graphique établit l'attitude conformiste des femmes dans le travail qui n'accordent pas d'importance à la professionnalisation de l'école, préférant plutôt s'en tenir à des missions traditionnelles du métier. Inversement ce graphique met en évidence le rejet par les hommes du statut du professorat.

Les deux attitudes convergent dans le sens où elles posent un véritable problème à la réforme de l'école qui ne trouve pas d'engagement auprès des femmes et fait l'objet carrément d'un refus de la part des hommes.

Nous avons alors tenté d'établir le lien du diplôme avec les trois définitions du travail. La finalité est de voir si la certification est un moyen d'arriver à la professionnalisation de l'école. Le traitement des données nous donne les résultats contenus dans le tableau suivant :

- *Tableau 5 : Liaison diplôme et définition du travail*

- $\chi^2=15.3$ ddl=6 $p=0.018$ (Val. théoriques < 5 = 6)

Représentation Sexe	Con	Den	Ren	TOTAL
LCA	57	14	22	93
LE	4	8		12
SE	5	6	3	14
SS	10	3	1	14
TOTAL	76	31	26	133

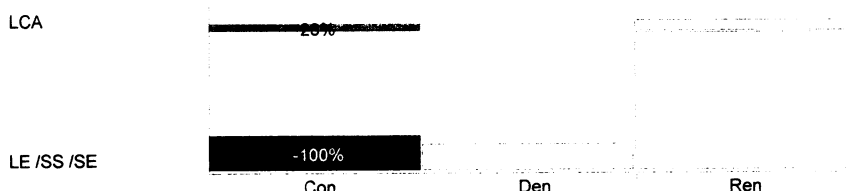
Devant la faiblesse des effectifs, nous avons dû opérer des regroupements afin d'obtenir des résultats plus significatifs. Pour cela nous avons regroupé les professeurs titulaires des diplômes de Sciences sociales, Sciences exactes et Lettres Etrangères dans une seule catégorie opposée aux sujets titulaires du diplôme de Lettres et Culture Arabe. Ce regroupement se justifie par le fait que les sujets diplômés de Lettres et Culture arabe soient plus proches du professorat que les autres dont les diplômes ouvrent aux sujets la possibilité d'accéder à des emplois meilleurs que le professorat. Le tableau suivant nous donne les résultats de ce regroupement :

Représentations Diplômes	Con	Den	Ren	TOTAL
LCA	61.3	15.1	23.7	100.0
LE	33.3	66.7		100.0
SE	35.7	42.9	21.4	100.0
SS	71.4	21.4	7.1	100.0
TOTAL	57.1	23.3	19.5	100.0

Tableau 6 : Liaison entre diplôme et définition du travail

La matrice relative à la liaison entre la nature du diplôme et la définition du travail révèle après regroupement de certaines catégories des diplômes, en raison des effectifs réduits, une forte répulsion entre la modalité LE, SS, et SE et la modalité représentation conformisme du travail. (P.E.M.= -100%). Inversement la matrice révèle une attraction entre la modalité du diplôme LCA et la représentation conformisme au travail (P.E.M.= 25%). Le graphique confirme le lien entre la nature des diplômes universitaires et la

représentation du travail. Nous pouvons même affirmer que les femmes, majoritaires dans l'enseignement fondamental et titulaires le plus souvent d'une licence de Lettres Arabes, privilégient une pratique professionnelle traditionnelle loin de favoriser le renouveau de l'école fondamentale.



Ces résultats relativisent la portée du projet de rénovation de l'école fondamentale tant l'engagement des sujets à son égard reste faible. Cet engagement est tributaire « d'un certain nombre de facteurs assez complexes, parmi lesquels on trouve des questions d'intérêt, les aptitudes de la personne, son échelle de valeurs, et certains facteurs objectifs »⁽⁷⁾.

7- Conclusion générale

La professionnalisation de l'école a l'ambition d'être une alternative au malaise de l'école qu'elle pense rénover par le relèvement du niveau des professeurs. Ces derniers vivent leur statut comme une dissonance par rapport à leurs niveaux et à leurs ambitions. Les responsables de l'éducation nationale sont tenus de prendre des mesures pour réduire les effets de cette opposition. Les résultats de ce travail confirment que la professionnalisation de l'école reste ambiguë et nécessite davantage d'éclaircissements. Ce constat n'est pas propre à l'Algérie car la professionnalisation soulève de nombreuses difficultés auxquelles les décideurs n'ont pas les bonnes réponses. La plus ardue de ces difficultés est de savoir si la professionnalisation s'accommoderait de l'école de masse, car « le rapprochement des termes professionnel et instruction publique constitue un anachronisme et institue une réelle dissonance » comme le constate si bien Vincent Lang pour le cas de la France⁽⁸⁾.

(7) Morris Rosenberg. Facteurs influençant le changement du métier. In Textes de Psychologie sociale. Dunod.

(8) V. Lang. op ; cité ; p 19.